




Journée nationale de l'arbre : Dans 2 ans, l'espace Adidogomé va « devenir un grand parc vert »

Le Premier ministre Sélom Klassou et le Président de l'Assemblée nationale Dama Dramani, accompagnés par les membres du gouvernement, députés, directeurs de sociétés ont mis en terre environ 250 plants de trois espèces différentes sur une superficie de 7268m² à Adidogomé à Lomé.

 Cet espace choisi depuis 1983 par le gouvernement va devenir d'ici deux (2) ans, un grand « parc vert joli à voir », a indiqué le Président de la délégation spécial de la préfecture du Golfe Kossi Agbényegan Aboka.

Il s'agit notamment d'Acajou, de Derto forum et de kaya communément appelé Mawoguène.

Le 1^{er} juin de chaque année est instauré par le Feu Général Gnassingbé Eyadema depuis 1977 à la suite d'une grande sécheresse qui a frappé le Togo pour combler le déficit de déboisement.

« Cet espace va devenir un grand parc vert pour la zone d'Adidogomé et dans le Golfe en général. Cet espace vert va aider la population de ce secteur de se recréer, prendre de l'air ou organiser des réunions de quartiers en dessous et je pense que c'est un bon cadre qui peut aider la population togolaise », a précisé M. Aboka

Pour le ministre de l'Environnement et des ressources

forestières, André Johnson, sur 5000 hectares prévus par an pour le reboisement, seulement 47.000 ont été reboisés en cinq (5) ans ce qui est insuffisant. « C'est en cela qu'il est important voire nécessaire que chaque togolais plante un arbre au moins chaque 1^{er} juin pour contribuer à l'avancée du couvert végétal au Togo », a-t-il martelé.

La bonne nouvelle selon lui est que le Togo vient de procéder à son premier inventaire forestier et que les résultats sont « fermement » attendus, ce qui va orienter la politique forestière au Togo.

Les autorités ont tour-à-tour reconnu que ce geste qu'effectue les togolais chaque 1^{er} juin a permis d'avoir un couvert végétal plus important que de par le passé. Ils les ont par ailleurs exhortés à poursuivre leur geste.

Des dispositions sont prises par le gouvernement pour suivre ces plants. Il a été construit un forage pour combler le manque d'eau et le recrutement des jardiniers pour leur entretien et permettre à ce que ces plants se développent vite.

Joseph Ahodo



Le Togo se dote d'un nouveau code foncier et domaniale

C'est un pas de plus vers une amélioration de la gouvernance foncière au Togo. Le nouveau code foncier et domaniale a été adopté ce mardi 05 Juin à l'Assemblée nationale en présence du Ministre Fiatsuwo Kwadjo Séssenou en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.

Les textes de cette nouvelle loi sont très attendus par la population qui fait régulièrement face aux problèmes liés au foncier au Togo. Cette nouvelle disposition prend en compte les évolutions politiques, sociales, économiques et environnementales actuelles. Elle a pour finalité d'instituer une nouvelle gouvernance foncière efficace et durable avec une implication de tous les acteurs et parties prenantes.

« La loi portant code foncier et domaniale pose les grands principes régissant le domaine du foncier en fixant les cadres institutionnels et normatifs nécessaires à la gouvernance foncière (...) ; La loi concoure à la mise en œuvre de la politique agricole nationale en favorisant le développement du secteur de l'agriculture, principal vecteur de la croissance économique », a indiqué le Ministre Séssenou.

Cette nouvelle loi prévoit également l'instauration d'un guichet unique pour le foncier afin de permettre à l'Etat de collecter des taxes sur les transactions foncières, de même que des institutions qui devront intervenir dans la mise en œuvre de la politique foncière nationale.

« Le code foncier est un nouvel outil adapté aux réalités du moment. Il fixe les principes généraux applicables à la propriété, traite des propriétés collectives etc. Par ailleurs, dans le cadre du programme du gouvernement, le nouveau code foncier et domaniale s'inscrit dans le cadre des

priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) parce que la sécurisation du foncier représente un défi majeur que le Togo doit relever dans la perspective de son émergence. Bref, la nouvelle loi a pour vocation de baliser la voie à une nouvelle gouvernance foncière crédible et efficace dans notre pays », a déclaré le Président de l'assemblée nationale, Dama Dramani.

Au Togo, les récents travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) ont montré que le foncier est l'une des principales sources de rivalité et de conflits entre les togolais. Selon les statistiques, plus de 80 % des litiges au niveau des juridictions du pays sont relatifs au foncier. Le pays reste confronté à une insécurité foncière caractérisée entre autres par de multiples ventes de terrains, l'accaparement et le bradage des terres de même que les expropriations abusives.

Le nouveau code foncier adopté devra permettre à termes, de mettre fin à ces problèmes. Des décrets d'application seront pris pour sa mise en œuvre.

David



Ogou/ OTR : Formation des

pairs éducateurs fiscaux à Atakpamé

L'Office Togolais des Recettes (OTR) à travers sa direction de communication a initié ce lundi 18 novembre, un séminaire de formation des pairs éducateurs fiscaux de la région des plateaux-est à Atakpamé.

Cette formation se situe dans le cadre de son programme d'éducation et de sensibilisation des contribuables. Elle vise à outiller les pairs éducateurs pour relayer les informations de l'OTR non seulement dans leurs milieux respectifs mais aussi dans leurs corporations. Ils seront chargés d'amener les partenaires de l'OTR à consentir volontairement au paiement des impôts et taxes.

Il s'agit de renforcer pendant deux jours, les capacités des participants à travers un guide de la fiscalité des entreprises qui renferme les principes fondamentaux entre un opérateur économique et l'administration fiscale. L'objectif in fine, est de faciliter la mobilisation des ressources pour répondre efficacement aux besoins nationaux de développement.

Des travaux en panel suivis de plénières ont meublé les assises pour permettre à chacun d'être à la hauteur de la mission qui l'attend. Ces travaux ont été encadrés par le formateur M. Tchagou Adekèdeou, chef division éducation des contribuables. Il a été appuyé par le personnel du bureau régional des plateaux-est.

A l'ouverture, le secrétaire général de la préfecture de l'Ogou représentant son préfet a qualifié cette rencontre d'une démarche pédagogique. Pour lui, la vision du chef de l'État, c'est d'atteindre les objectifs du Plan national de développement (PND) et ceci se trouve dans le paiement des impôts. Il a convié l'ensemble des pairs à s'approprier du

code de la fiscalité et à prendre conscience du bien-fondé des assises.

Messieurs Tchagou et son collègue chef division des opérations fiscales des plateaux-est, Yakpo Ankou Paul ont tour à tour expliqué aux participants les bases et principes du civisme fiscal. Selon eux, la mission de la direction de communication et des services aux usagers est de faire la promotion du civisme fiscal, de faire en sorte que chaque contribuable paye ses impôts et taxes librement selon sa capacité contributive. D'où la nécessité d'aider les différentes catégories de partenaires de l'OTR à comprendre les bases et principes fondamentaux qui régissent le paiement des impôts.

« Les êtres qui partagent les même réalités communiquent mieux entre eux d'où cette idée des pairs éducateurs fiscaux », ont-ils expliqué.

M. Tchagou a souligné que c'est en 2014 que l'idée de cette initiative a été émise. Mais elle ne sera traduite en projet qu'en 2018 par l'autorité à l'OTR. Elle a été appuyée par la BAD à travers le projet d'appui à la gouvernance fiscale pour permettre aux pairs de servir de relais aux messages de son institution.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard Nomanyo



Togo : La SNB dévoile sa gamme de boissons gazeuses mises sur le marché

La Société nouvelle de boissons (SNB) répond à la demande de ses consommateurs. Après les bières Djama Pilsner et Djama Lager, la société a procédé ce mercredi 02 décembre à Lomé, au lancement de sa gamme de boissons gazeuses dénommée « Chap ». Il s'agit de trois (03) boissons notamment le cocktail de fruits, la Cola au citron et la Limonade.

Présents depuis deux semaines déjà sur le marché, ces trois nouveaux produits de la SNB ont été présentés au cours d'une conférence de presse animée par la Direction commerciale et marketing de la société.

Selon le Directeur commercial et marketing de la SNB Yaovi Amégnaglo, « Chap Cocktail De Fruits » est un mélange de la pastèque, du fruit de la passion, d'ananas, de la pomme le tout avec un arôme. « Chap Cola au citron » est une boisson à base de cola avec du citron chargé de vitamines, de minéraux, avec un pouvoir de désintoxication, d'anti-inflammatoire et d'avantages immunitaires qui apporte simplement un rafraîchissement au consommateur. La « Chap limonade » est pour sa part une boisson constituée de citron, d'eau sans colorants et très rafraîchissant.



« Les 3 parfums CHAP sont produits localement par une industrie locale, bien outillée avec une technologie à la pointe. CHAP est disponible partout au TOGO par le biais d'un

réseau de distribution très dynamique et engagé », rassure la Direction commerciale de la SNB.

Ces trois parfums sont vendus au prix de 350 F CFA la bouteille de 50 cl et à 200 FCFA la bouteille de 33 cl. La canette de 33 cl de Chap cocktail de fruits est vendue à 300 FCFA et les canettes de 33 cl de chap cola au citron et de la limonade sont vendues à 250 F CFA.

« La disponibilité de nos produits est parfaite sur l'ensemble du territoire national », a précisé Yaovi Amégnaglo qui a en outre annoncé des offres promotionnelles de la SNB en fin d'année pour le bonheur des consommateurs.

David Soklou



L'opposition réaffirme sa détermination à aller jusqu'au bout de ses revendications

La coalition des 14 partis de l'opposition était encore dans les rues de Lomé et de plusieurs autres localités du pays ce mercredi 31 janvier pour réaffirmer sa détermination à aller jusqu'au bout de ses revendications dont la plus importante

est le retour à la Constitution originelle de 1992.

« *Nous avons choisi la pression de la mobilisation populaire pour atteindre nos objectifs. Alors, on fera autant de marches qu'il faut pour atteindre nos objectifs* », a en effet indiqué le chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre au démarrage de la marche ce mercredi à Lomé.

« *La lutte est ardue. L'arbre est tellement enraciné qu'il est difficile de le déterrer. Mais nous y arriverons* », a ajouté le leader de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC) tout en confirmant la disponibilité de la coalition à aller au dialogue annoncé par le gouvernement à condition que le pouvoir de Faure Gnassingbé se plie à ses préalables au rang desquels, la libération de tous les détenus politiques, de même que ceux dans le cadre des incendies des marchés de Lomé et Kara.

« *Nous, nous sommes prêts depuis un bon moment et les conditions ont été présentées au pouvoir. Il lui revient de s'exécuter pour que nous aillions aux discussions* », a-t-il précisé.

Au point de chute de la marche de Lomé à la plage en face de l'hôtel Sancta Maria, les militants et sympathisants ont été invités à ne pas baisser les bras. « *Nous nous sommes engagés dans notre détermination avec le peuple togolais à manifester de façon à accroître la pression. Je pense d'ailleurs que le moment est venu d'accentuer cette pression sur ce régime* », a pour sa part laissé entendre Nathanaël Olympio, président par intérim du Parti des Togolais.

En dehors du retour à la Constitution originelle de 1992, les autres revendications de la coalition de l'opposition concernent entre autres la révision du cadre électoral, le « déverrouillage » des institutions de la République, le vote des togolais de l'étranger.

La marche de ce mercredi s'est globalement déroulée sans aucun

incident, selon le ministre de la sécurité et de la protection civile, Colonel Damehame Yark.

Les militants et sympathisants de la coalition seront encore dans les rues ce jeudi et samedi prochain pour la suite des manifestations pour le compte de cette semaine.

Cris DADA



Togo : Faure Gnassingbé provisoirement élu président de la République avec 72,36 % des voix

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février ont été publiés dans la soirée de ce dimanche par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Au regard de tous les résultats centralisés sur la base des procès verbaux obtenus des Commissions électorales locales indépendantes (CELI) et des Commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI), c'est le candidat du parti Union pour la République (UNIR), Faure Gnassingbé qui est proclamé provisoirement élu président de la République par la CENI avec 72,36 % des voix.

Faure Gnassingbé est suivi dans le décompte des voix par Agbéyomé Kodjo du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) avec 18,37 % des voix, Jean Pierre Fabre de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) avec 4,35 %, Tchabouré Gogué de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI) avec 2,38 %, Wolou Komi du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR) avec 1,14 % ; Georges William Kouessan de « Santé du Peuple » avec 0,77 % ; et enfin Tchassona Traoré du Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD) avec 0,63 %.

Pour cette élection, le taux de participation est 76,63 %. Le suffrage exprimé est de 2.679.557 avec un nombre total de votant de 2.769.286.

Ces résultats provisoires seront transmis à la Cour constitutionnelle qui se chargera de la proclamation des résultats définitifs.

David SOKLOU



**La BRVM lance son service
d'information et d'éducation**

boursière « Infos BRVM »

Après la Côte-d'Ivoire en mai 2015, le service d'information et d'éducation boursière dénommé « Infos BRVM » dans le cadre d'un partenariat entre la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et l'Atlantic télécom Togo (Moov-Togo) vient de voir le jour ce au Togo à Lomé.

Accessible sur *555*304#, ce service comporte trois (3) volets à savoir la diffusion quotidiennement du résumé du marché, la diffusion périodique de certaines informations liées à la vie du marché, l'éducation boursière des populations à l'aide de quelques contenus à caractères pédagogiques.

Ces informations sont destinées aux investisseurs particuliers et industriels de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) et devraient leur permettre de renforcer leurs connaissances de la BRVM afin de prendre des décisions éclairées.

Pour le Directeur général de la BRVM Edoh Kossi Amenounve, l'information joue un rôle déterminant dans le développement des marchés financiers et pour qu'ils soient efficaces, elle doit être publique, disponible et accessible à moindre coût aux investisseurs.

« Les marchés financiers africains ont un défi de taille à relever en cette matière et pour cette raison, la BRVM a mis au cœur de sa nouvelle stratégie de développement, l'innovation et l'utilisation maximale des technologies de l'information et de la communication », a-t-il laissé entendre.

Selon le Directeur Général Moov-Togo Houchen kitri, le service est très important en ce sens qu'il va instaurer une éducation financière boursière et il va offrir une facilité pour l'accès à l'information sur la bourse, les rémunérations et les dividendes au Togo. La prochaine étape a-t-il poursuivi sera

d'utiliser le flooz pour acheter des actions, pour recevoir la bourse, les rémunérations.

Il est prévu le lancement de ce même service à Niamey au Niger le 15 août 2016 et à Ouagadougou au Burkina-Faso deux jours plus tard.

En rappel, la BRVM est une institution financière spécialisée au sein de l'UEMOA chargée d'organiser et d'assurer la bonne fin des transactions sur les valeurs mobilières et d'en informer le public.

Quant à Moov-Togo, c'est une filiale du Groupe Maroc Telecom avec plus de 55 millions de clients dans dix (10) pays d'Afrique. Il compte aujourd'hui plus de deux (2) millions d'abonnés connectés sur son réseau.

Joseph Ahodo



Willibronde TELOU élu nouveau président de la HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de Communication (HAAC) a désormais un nouveau président. Il s'agit de Willibronde Pitalounani Télou. Il a été élu ce jeudi (huit voix contre une) par les membres de l'institution au cours d'une séance plénière extraordinaire en présence d'un Huissier de justice

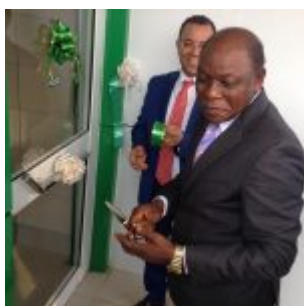
en personne de Me Bruno Paraïso.

Willibronde Télou avait été nommé par décret le 19 décembre dernier pour compléter l'effectif des membres de la HAAC entre temps réduit à huit (8) à la suite de la disparition de son ancien président Pitang Tchalla.

Le désormais patron de l'instance de régulation des médias au Togo a prêté serment le vendredi 29 décembre 2017 devant la Cour Suprême du Togo avant d'intégrer cette institution de la République.

Il faut préciser qu'avant sa nomination, Willibronde TELOU était le Directeur général de Radio Lomé. Diplômé de l'Ecole de Journalisme du Cameroun, cet ancien journaliste-présentateur puis rédacteur en chef à la Télévision togolaise, a eu à apporter son expertise dans le domaine de la communication à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Togo et de la Guinée. Il avait également servi dans certaines institutions internationales notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Conseil International des Radios et Télévisions d'Expression Française (CIRTEF).

La Rédaction



Economie : Ouverture d'une agence de la « Bank of Africa » à Atakpamé

La Bank of Africa (BOA-Togo) se rapproche davantage de ses clients. L'institution financière dispose dorénavant d'une agence à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou. Elle a été officiellement inaugurée le vendredi 1er février à Atakpamé au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur général de la banque, M. Redouane Toubi. La cérémonie a connu la présence de plusieurs autorités dont le préfet de l'Ogou M. Akakpo Edoh, le Président de la Délégation Spéciale de la commune M. Adjonou Kasségnè, le Président de tribunal M. Balouki Jean de même que les opérateurs économiques.

Situé en face du lycée côté latéral gauche, le bâtiment flambant neuf, devant abriter les services de BOA à Atakpamé est composé d'un parking, des guichets, d'un hall d'accueil clientèle et des bureaux.

Le directeur général a relevé que l'inauguration de l'Agence d'Atakpamé participe à la vision du groupe BOA qui est de dépasser les attentes des clients en fournissant des solutions à valeur ajoutée, d'offrir d'excellentes performances financières. Selon lui c'est la 14^{ème} agence de BOA-Togo et la 3^{ème} en dehors de Lomé avec pour objectif d'accompagner les clients en termes de développement, de création d'emplois et de richesse.

Implantée en 2013 avec 20 collaborateurs et 2 Agences, la banque compte aujourd'hui 140 collaborateurs avec un centre d'affaires dédié aux entreprises, à la clientèle Elite et aux PME. M. Redouane Toubi a indiqué que 60.000 clients leurs ont déjà fait confiance avec 70 milliards de ressources et 75 milliards de crédits tout segment confondu. « La BOA et son

groupe accompagne aussi le Togo dans son projet de développement », a-t-il ajouté.

Pour M. Guerard René, responsable commercial Marketing réseau – Togo, les interventions de la banque prennent en compte aussi bien les particuliers que les salariés et les informels.

Le Président de la Délégation Spéciale a exprimé la fierté des populations de sa commune et de la région des Plateaux pour l'ouverture de l'agence d'Atakpamé et a lancé un appel solennel à souscrire massivement aux services de la nouvelle banque.

La coupure du ruban symbolique suivie de la visite des différents bureaux de l'agence par les invités ont mis fin à la cérémonie entretenue par le groupe folklorique Oresan d'Atakpamé.

Il faut souligner que Bank of Africa est présente en Côte d'Ivoire, au Mali, Niger, Sénégal et au Togo.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo



Alternance politique : Ouro-Dzikpa Tchatikpi et Djimon

Oré appellent à la création d'un Creuset National pour la Transition (CNT)

La lutte pour l'alternance politique reste d'actualité au Togo. Deux jours après la prestation de serment de Faure Gnassingbé pour un quatrième mandat à la tête du pays, l'ex-Conseiller au bureau du Parti national panafricain (PNP) Tchatikpi OURO-DJIKPA et Djimon Oré (président du FPD) montent au créneau pour appeler à la création d'un Creuset National pour la Transition (CNT).

Dans un communiqué, les deux acteurs de l'opposition estiment qu' *« en lieu et place de la résignation, le temps de la clarification et de la réorientation de la lutte a sonné pour l'auto libération du peuple et la renaissance du Togo »*.

« Le CNT se veut ouvert à tous les patriotes, sans distinction du genre, convaincus et engagés dans la réorientation de la lutte populaire en vue de l'avènement de la transition, seule voie pour sauver le Togo en péril », expliquent-ils.

« Le CNT en appelle donc à la persévérance citoyenne et patriotique dans la marche du Togo vers la transition, étape obligée et incontournable pour la fin de la crise multi décennale et le retour à la normalité. Le CNT, s'agissant de la crise de la pandémie planétaire de Coronavirus, condamne les mesures militaires aux conséquences ravageuses du pouvoir dictatorial et en appelle à la vigilance absolue de la population », lit-on dans le communiqué.

Ouro-Djikpa Tchatikpi et Djimon Oré ont appelé les forces vives du Togo, tant à l'intérieur que dans la diaspora à rejoindre le Creuset National pour la Transition en vue de *« mettre fin définitivement à la crise créée par la françafrique qui n'a que trop duré »*.

David S.